SAGE Estuaire de la Loire

Mode d'emploi du diagnostic du SAGE Estuaire de la Loire

I Définition

Le diagnostic a pour objet la mise en relation des éléments factuels de l'état des lieux pour tenter d'expliquer **l'état actuel des milieux aquatiques** et **leurs conséquences sur les usages**.

En d'autres termes, il s'agit à partir d'un ensemble de données factuelles rassemblées dans l'état des lieux :

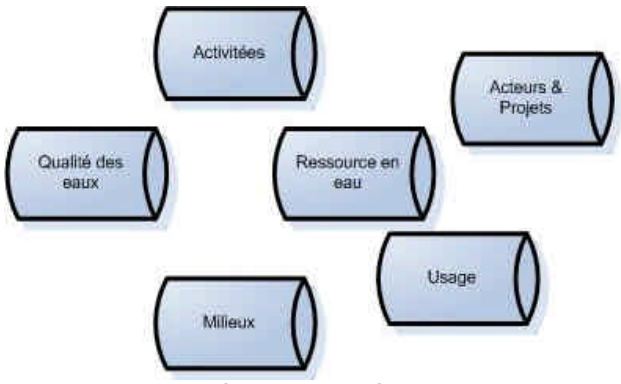

Les données dans un état des lieux

…d'aboutir à un schéma où celles-ci sont mises en relation avec les activités humaines. Cette mise en relation est à la fois :

- ascendante et s'exprime en terme de pressions sur le milieu, la ressource en eau (une pression est ce qui cause un changement d'état) ;
- descendante et peut s'exprimer en terme de restrictions, voire de pertes d'usage : ce sont les conséquences.

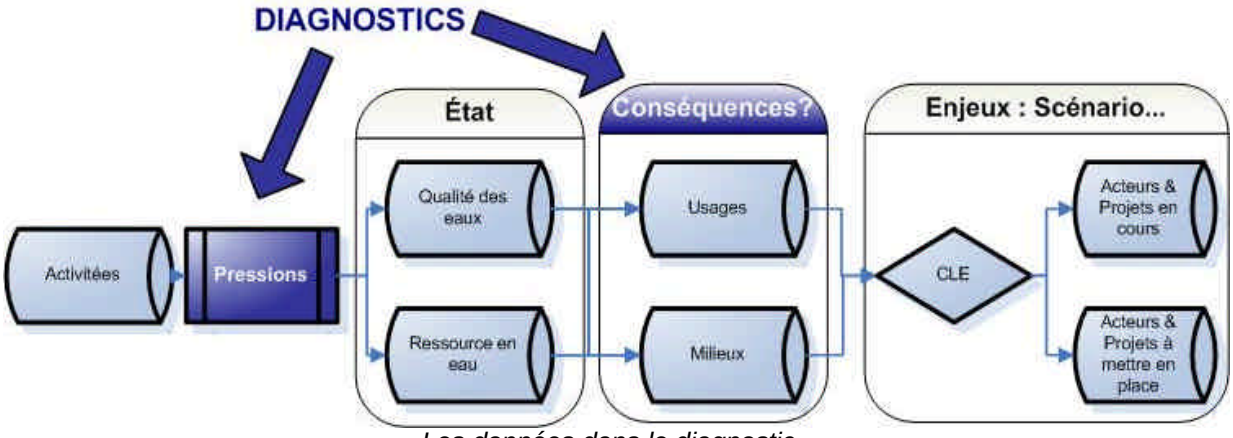

Les données dans le diagnostic

Les conséquences concernent les usages mais aussi les milieux naturels et leurs fonctions. Les effets peuvent être une dégradation de la qualité, une baisse de la biodiversité, ou encore un appauvrissement de la ressource. Ce constat d'impact possède un rôle central. En France, l'évaluation de la qualité de l'eau prend en compte l'état de la vie aquatique. La Directive Cadre sur

l'Eau (DCE) reprend ce principe et lui confère un rôle de référence puisque les peuplements piscicoles et la faune benthique sont les marqueurs les plus intégrateurs des atteintes aux milieux aquatiques. La présence de peuplements vivants diversifiés et équilibrés témoigne de bonnes conditions physicochimiques et hydromorphologiques. Ces conditions correspondent à la notion de "bon état" des eaux de la DCE.

Cette démarche engagée pour le SAGE estuaire de la Loire est conforme à l'esprit de la DCE qui prévoit la réalisation d'un diagnostic dans le cadre d'une démarche environnementale basée sur une analyse des pressions et impacts [démarche DPSIR, EEA, 1999 & MEDD, 2003].

II Conséquences et place du diagnostic

Certaines conséquences factuelles sont déjà mentionnées dans l'état des lieux. D'autres nécessitent une évaluation, le rôle du diagnostic est d'identifier les pressions pouvant s'exercer sur la ressource et d'évaluer leurs impacts sur le milieu ou les usages.

Le diagnostic global d'un SAGE doit être construit de telle sorte qu'il puisse apporter à l'ensemble des membres de la CLE, une vision globale et homogène à l'échelle du territoire du SAGE de l'estuaire de la Loire.

III Organisation du diagnostic

Afin de respecter les recommandations du guide méthodologique à l'élaboration des SAGE [1995], de la démarche conceptuelle [démarche DPSIR : Driving Forces, Pressures, States, Impact, Responses , EEA, 1999 & MEDD, 2003, conformément à la Circulaire DCE 2003-02 du 15 mai 2003 en application art. 5 & 6 de la Directive 2000/60/CE], le diagnostic du SAGE estuaire de la Loire est organisé directement autour de la démarche Pressions (facteur humain vers milieu) – Impacts (conséquences).

Ce type de démarche vise également la recherche du meilleur rapport coût/efficacité (souhaitée par la Directive Cadre). Ainsi un diagnostic sur les pressions de rejets en micropolluants organiques hors pesticides ne constitue pas un axe de travail du SAGE estuaire de la Loire puisque les données descriptives de « l'état dans ce domaine » (Etat des lieux), n'indiquent aucun « impact », donc aucune conséquence, donc aucune pression, donc aucun enjeu futur.

III.1 Les « pressions »

Trois grands types de pressions sont exercés par l'homme sur le milieu :

- **des rejets ponctuels ou diffus,**
- **des prélèvements d'eau,**
- **des modifications morphologiques des milieux aquatiques.**

III.1.1 Rejets ponctuels ou diffus

L'évaluation de la pression de rejet est basée sur une démarche par type polluant :

- Nutriments (azotés et phosphorés),
- Micropolluants (pesticides et métaux lourds),
- Eléments spécifiques (problèmes émergeants tels que les perturbateurs endocriniens – hors pesticides – et les radioéléments).

Ce travail est complété par une évaluation de la vulnérabilité des sous bassins versants du SAGE au risque de transfert des pollutions diffuses vers le milieu aquatique par le ruissellement.

La pression de rejet par les apports atmosphériques ou par la pollution accidentelle est également évaluée. Enfin, un usage, l'activité de maraîchage a fait l'objet d'un diagnostic particulier car cette activité très spécialisée et relativement mal connue est difficile à traduire en terme de pression.

III.1.2 Prélèvements
Le diagnostic est organisé par type de ressource :
- Les eaux souterraines (bassins sédimentaires, alluvions de la Loire, socle),
- Les eaux superficielles (l'estuaire, les rivières, les cours d'eau à réalimentation).

III.1.3 Modifications morphologiques
Le diagnostic porte principalement sur deux pressions spécifiques, le drainage et l'extraction de matériaux (sédiment et tourbe).

Les pressions associées aux aménagements urbains et industriels sont abordées dans les fiches conséquences « milieu ».

III.2 Les « conséquences » ou les impacts sur la ressource et les usages

Trois grandes conséquences (impact) peuvent être prises en compte :

- Les conséquences « vitales »
- Les conséquences « économiques »
- Les conséquences « milieu »

III.2.1 Conséquences « vitales »
Deux conséquences vitales ont été retenues : l'alimentation en eau potable et le risque d'inondation.

III.2.2 Conséquences « économiques »
Il s'agit des conséquences sur :
- les activités industrielles et agricoles dépendantes de la ressource en eau (qualitativement et quantitativement) et,
- des usages spécifiques :
  - la baignade (baignade en mer et en eau douce),
  - la pêche,
  - la conchyliculture.

III.2.3 Conséquences « milieu »
Il s'agit d'apprécier la qualité écologique des milieux aquatiques pour l'hébergement d'une vie de qualité. Un indice intégrateur est choisi : l'état de la faune piscicole.
En complément, l'analyse des conséquences est réalisée par type de milieu :
- Cours d'eau,
- Marais et zones humides,
- Estuaire de la Loire,
- Littoral.

III.3 Schéma général d'organisation des diagnostics

Les 16 thèmes identifiés dans le guide méthodologique à l'élaboration des SAGE s'intègrent dans cette démarche diagnostique. Le nombre de thèmes abordés pour le SAGE Estuaire de la Loire est différent car les activités sont appréhendées comme des pressions.

Ainsi le schéma général suivant est proposé :

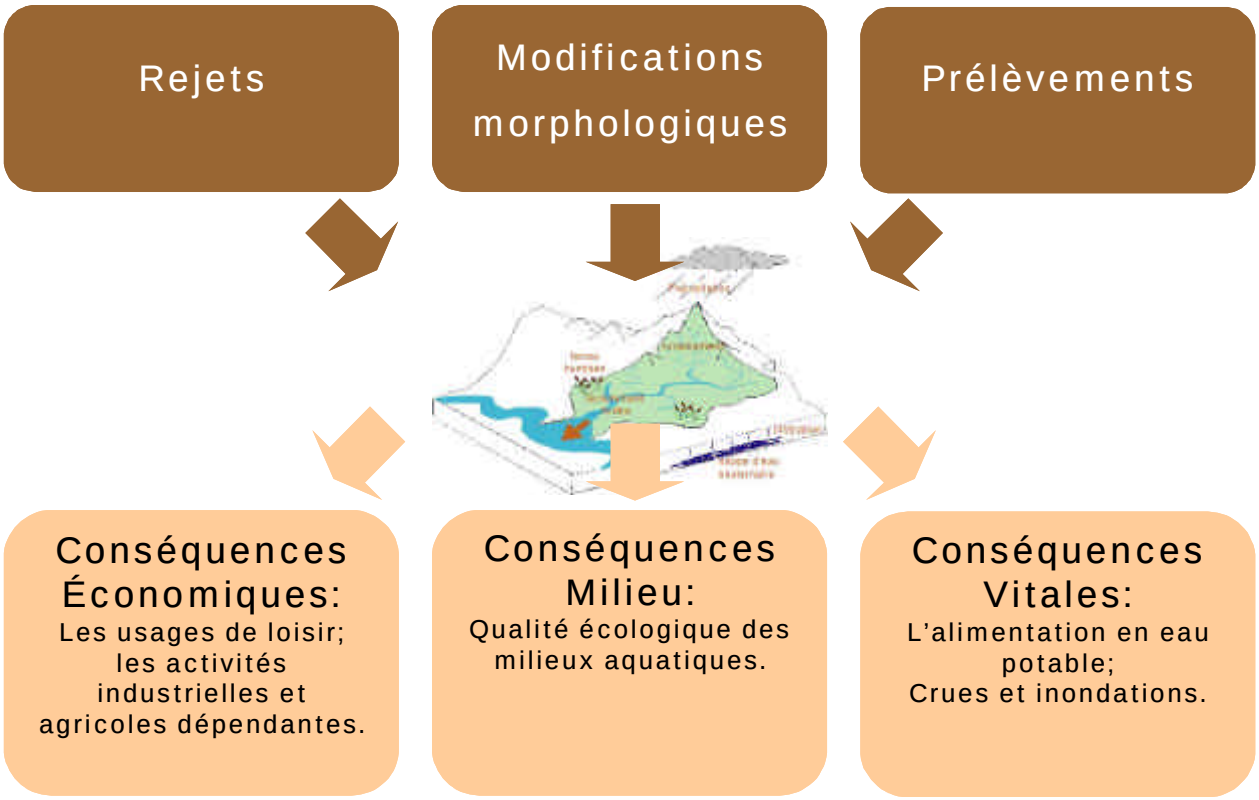

Organisation des diagnostics SAGE estuaire de la Loire

Chaque diagnostic est présenté sous forme d'une fiche possédant un plan type. A certaines fiches « pressions » est associé une annexe technique et méthodologique. Certains thèmes transversaux tels que l'étiage sont traités sous l'angle de leurs conséquences (économiques, milieu, vitales).

Ces 22 fiches ne possèdent pas toutes le même niveau d'importance. Il appartient à la CLE de hiérarchiser les enjeux. A noter que certaines fiches relèvent plutôt d'un complément à l'état des lieux même si elles permettent d'enrichir le diagnostic.

Références bibliographiques

EAA, European Environment Agency (1999) The D.P.S.I.R. framework - Environmental indicators: typology and overview – Technical report no. 25 - Copenhagen, EEA, 1999 - 18 p.)

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable – Direction de l'Eau & Aquascop (2003) Mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau : Identification des pressions et des impacts, guide méthodologique. Version 4.1, 147p.

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable & Agences de l'Eau (1995) Guide méthodologique à l'élaboration des SAGE.